



Carbure de bore en poudre

Société :

A.G.P. SAS
20, avenue Reille
75014 PARIS
Tel. +33 (0) 1 45 89 84 44
Fax +33 (0) 1 45 89 66 54
E-mail : contact@agp-abrasifs.com

1 – Identification du Produit

Dénomination de la substance : Carbure de Bore
Code produit :

2 – Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange**Informations relatives à la classification**

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification et d'étiquetage du Règlement (CE) n°1272/2008, dit règlement CLP.

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification et d'étiquetage mentionnés dans la 67/548/CE dite directive substances dangereuses (DSD).

Élément d'étiquetage

Non pertinent.

Autres dangers

Évaluation PBT Le produit n'est pas considéré comme PBT.

Évaluation vPvB Le produit n'est pas considéré comme vPvB.

3 – Composition / Information sur les Ingrédients

N° d'enregistrement Reach 01-2119497788-10-000

N° Cas 12069-32-8

N° CE 235-111-5

Caractérisation chimique

Dénomination de la substance : Carbure de bore

Mélanges

Non applicable. Le produit n'est pas un mélange.

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations industrielles, production d'articles céramique, utilisation industrielle intermédiaire dans la production d'une autre substance, abrasifs, production et utilisations de produits réfractaires, utilisation comme agent pour durcissement de surface métallique.

Utilisations par des ouvriers professionnels

Utilisation en tant qu'abrasif

4 – Premiers Secours

Description des premiers secours

Inhalation : Assurer un apport d'air frais

Contact avec la peau : Aucune mesure particulière

Contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si les troubles persistent consulter un spécialiste.

Ingestion : En cas de douleurs persistantes, contacter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

5 – Mesures de Lutte contre l'Incendie

Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié : Extincteur à poudre, sable ou mousse

Agent d'extinction non approprié : Eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun connu.

Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

6 – Mesures en cas de Dispersion Accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédure d'urgence

Pour les non-secouristes

Eviter la formation de poussières. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les sections 7 et 8. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Pour les secouristes

Aucune donnée disponible. Equipement de protection personnelle - cf. section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la formation de poussière

Méthodes, matériel de confinement et de nettoyage

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

Références à d'autres sections

Aucune donnée disponible.

7- Manipulation et Stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Eviter la formation de poussière.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu de travail. Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses. Ne pas inhaler les poussières.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver éloigné de toute source de chaleur - ne pas fumer. Prendre les mesures adaptées de protection contre les coups de poussière.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesure techniques et conditions de stockage

Maintenir les récipients hermétiquement fermés. Conserver à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Exigences concernant les aires de stockages et les conteneurs

Conserver l'emballage d'origine bien fermé.

Utilisation finale particulière

Aucune donnée disponible.

8 – Contrôles d'Exposition / Protection Personnelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France.

Poussières réputées sans effet spécifique.

VME 10,5a mg/m³

Valeurs DNEL et PNEC

Dénomination de la substance	Type	N° CAS / N° CE
Carbure de bore		12069-32-8 / 235-11-5
Eau	eau douce	0,1 mg/l
Sol	-	1 mg/kg <i>Concerne : poids sec</i>

Contrôle de l'exposition

Contrôle techniques appropriées :	Aucune donnée disponible
Protection respiratoire :	En présence de poussière, porter un masque anti-poussières fines. Filtre respiratoire : P1
Protection des yeux/visage :	Lunette avec protection latérale (EN166)
Protection des mains :	Aucune mesure particulière.
Contrôle de l'exposition de l'environnement :	Aucune donnée disponible.

9 – Propriétés Physiques et Chimiques

Apparence	Poudre	Point de fusion	Aucune donnée
Couleur	Noir	Point de décomposition	Aucune donnée
Odeur	Inodore	Point d'éclair	Non applicable
Seuil olfactif	Aucune donnée	Propriété d'oxydation	Aucune donnée
pH	Aucune donnée	Propriété de combustion	Aucune donnée
Point d'ébullition	Aucune donnée	Propriété explosive	Non explosif (norme VDI 2263)
		Risque d'explosion de la poussière	
Temp. d'auto-inflammabilité	Aucune donnée	Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée
Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :			
Valeur		125 g/m ³	
Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :			Aucune donnée
Densité de vapeur	Aucune donnée	Pression de vapeur	Non disponible
Densité relative	Aucune donnée	Taux d'évaporation	Aucune donnée
Densité			
Vapeur	2,51 g/cm ³	Coefficient de partage : n-octanol/eau	Non disponible
Température de référence	20 °C		
Solubilité dans l'eau			
Valeur		0,072 mg/l	
Température de référence		20 °C	
Méthode		OECD 105	
Remarque		Pratiquement insoluble	
Solubilité	Non disponible	Viscosité	Non disponible

Autres données : Non disponible

10 – Stabilité et Réactivité

Réactivité :	Aucune donnée disponible
Stabilité chimique :	Aucune donnée disponible
Possibilité de réaction dangereuse	Aucune donnée disponible
Conditions à éviter :	Aucune donnée disponible
Matières incompatibles :	Aucune connue
Produits de décomposition dangereux :	Néant, à l'utilisation appropriée

11 – Information Toxicologique

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë

DL 50 :	> 2000 mg/kg
Espèces :	rat (femelle)
Méthode :	OCDE 423

Toxicité dermale aiguë

DL 50 :	> 2000 mg/kg
Espèces :	rat (femelle)

Méthode :	OCDE 402
Toxicité aiguë par inhalation	
Espèces :	rat (femelle)
Méthode :	Fischer F344N/TacfBR
Remarque :	Les fibres de carbure de bore n'ont pas d'effet toxique aigu par voie intra-trachéale chez les rats.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	
Remarque :	Des données évaluables ne sont pas disponibles
Lésions oculaires graves/Irritation oculaire	
Remarque :	Des données évaluables ne sont pas disponibles
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Voie d'exposition :	Peau
Remarque :	Des données évaluables ne sont pas disponibles
Mutagenicité sur les cellules germinales	
Méthode :	Test d'Ames
Remarque :	Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro
Evaluation :	Négatif
Toxicité pour la reproduction :	Aucune donnée disponible
Cancérogénicité :	Aucune donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique :	
	Aucune donnée disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée :	
	Aucune donnée disponible
Danger par aspiration :	Aucune donnée disponible

12 – Information Ecologique

Toxicité

Toxicité sur les poissons

CL 50 :	100 mg/l
Durée d'exposition :	96 h
Espèces :	Oncorhynchus mykiss
Méthode :	OCDE 203

Toxicité sur les daphnies

CE/CL50 :	100 mg/l
Durée d'exposition :	48 h
Espèces :	Daphnia magna
Méthode :	OCDE 203

Toxicité sur les algues

Données évaluables non disponibles

Toxicité sur les bactéries

NOEC :	> 1000 mg/kg
Durée d'exposition :	14 jours
Espèces :	Eisenia foetia
Méthode :	OCDE 207

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité :

Aucune information disponible

Elimination physico-chimique :

Le produit est insoluble dans l'eau. Il peut être éliminé en grande partie dans les eaux usées au moyen de procédés abiotiques, par exemple la séparation mécanique.

Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC) :

Pas de donnée disponible à ce jour.

Mobilité dans le sol :

Le produit est insoluble dans le sol.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation PBT :	Le produit n'est pas considéré comme PBT.
Evaluation vPvB :	Le produit n'est pas considéré comme vPvB.

Autres effets néfastes :

Aucune donnée disponible.

Autres données :

Ne pas décharger le produit sans contrôle dans l'environnement.

13 – Considérations Relatives à l'Élimination

Méthode de traitement des déchets**Produit**

Éliminer le produit en tenant compte de la réglementation locale en vigueur. Éliminer sur une décharge pour déchets spéciaux. Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés (plus d'égouttage, plus de ruissellement, curer à la spatule). L'éventuelle réutilisation des emballages doit être soumise au respect des réglementations locales ou nationales en vigueur.

14 – Informations Relatives au Transport

Transport ADR/ RID/ADN :

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

Transport IMDG :

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

Transport ICAO-TI/IATA :

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI/IATA.

Autres données :

Aucune donnée disponible.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

Aucune donnée disponible.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC :
Non pertinent.

15 – Informations Réglementaires

Règlementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Règlements UE**Limitation d'emploi**

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

Prescriptions nationales**Inventaires nationaux des substances chimiques :**

EINECS/ELINCS (CEE)	Répertorié	TSCA (USA)	Répertorié
DSL/NDSL (Canada)	Répertorié	MITI/ENDS (Japon)	Répertorié
ECL (Corée)	Répertorié	AICS (Australie)	Répertorié
IECSC/NEPA (Chine)	Répertorié	PICCS (Philippines)	Répertorié

Evaluation de substance chimique : Aucune donnée disponible.

16 – Autres Informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche :

- Directive CE 67/548/CE ou 99/45/CE dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.
- Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.
- Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE.
- Listes nationales sur les valeurs limite pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.
- Règlement sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et éco toxicologiques sont indiquées dans les chapitres respectifs.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.